

ADHÉSION CORPORATIVE – ANNÉE 2019



Catégorie	Frais	Privilèges et responsabilités		
Option 1 (avec droit de vote)	Droit d'entrée	11 500	<ul style="list-style-type: none"> • La personne désignée a les mêmes privilèges qu'un membre à part entière. • Les frais ainsi que le minimum à dépenser à la salle à manger sont les mêmes qu'un membre de 36 ans et plus. • Le droit de vote attribué à la corporation est exercé par le membre désigné par la corporation. • La corporation est sujette à toute cotisation d'immobilisation complète votée par l'assemblée générale. • La corporation possède un titre de propriété du Club. • Le membre désigné par la corporation peut demander l'adhésion de sa son conjoint(e) ou de ses enfants au même titre qu'un membre à part entière. 	
	Cotisation annuelle	5 925		
Plan Mill River	150			
Cotisation d'immobilisations	570			
Autres* (Golf Québec, trou d'un coup, fonds junior)	66			
Consommation minimum (bar et salle à manger)	900			
Frais de transfert	2 500			
L'adhésion corporative option 1 offre la possibilité de transférer les privilèges de jeu à un autre employé avec paiement d'un frais de transfert. Après toute période de trois ans consécutifs sans transfert, la corporation bénéficie d'un transfert gratuit.				
Option 2 (sans droit de vote)	Droit d'entrée	11 500		<ul style="list-style-type: none"> • Abonnement annuel avec privilèges de jeu pour deux employés désignés avant le début de la saison. • La corporation désigne un membre principal et un membre secondaire. Ils ont les mêmes privilèges qu'un membre à part entière sauf que le membre secondaire ne peut pas jouer le matin du samedi, dimanche et jour férié. • Aucun privilège d'adhésion pour la conjointe ou les enfants.
	Cotisation annuelle	9 995		
	Plan Mill River	200		
	Cotisation d'immobilisations	570		
	Consommation minimum par personne désignée (bar et salle à manger)	1 000		
	Frais d'invités minimums pour la corporation	1 500		
	Autres* (Golf Québec, trou d'un coup, fonds junior)	66		
Le club garantit l'adhésion de la corporation pour un minimum de 5 ans.				
Option 3 (sans droit de vote)	Droit d'entrée	11 500	<ul style="list-style-type: none"> • Abonnement annuel avec privilèges de jeu pour deux, trois ou quatre employés désignés avant le début de la saison. • Les privilèges de jeu représentent 40 rondes de golf pour les deux, trois ou quatre membres, 40 rondes pour des invité(e)s et 40 demi-voiturettes électriques. Lorsque tous les droits de jeu et voiturettes ont été utilisés, d'autres peuvent être achetés au prix courant. • 40 parties de golf supplémentaires + 40 demi-voiturettes peuvent être achetées au coût de 3 200 \$ + taxes. 20 parties de golf supplémentaires + 20 demi-voiturettes peuvent être achetées au coût de 1 800 \$ + taxes. • Les membres secondaires désignés ne peuvent pas jouer au golf le matin les samedis, dimanches et jours fériés. • Aucun privilège d'adhésion pour la conjointe ou les enfants. 	
	Frais - rondes de golf et voiturettes	9 600		
	Plan Mill River	250		
	Cotisation d'immobilisations	570		
	Consommation minimum pour la Corporation (bar et salle à manger)	2 000		
	Autres* (Golf Québec, trou d'un coup, fonds junior)	66		
	Le club garantit l'adhésion de la corporation pour un minimum de 5 ans.			

* Tarif par personne désignée.

(Taxes en sus)

Le membre corporatif bénéficie de tous les services du Club dont les facilités de pratique, les vestiaires et l'entreposage des bâtons de golf.

CLUB DE GOLF PINEGROVE INC.

200, avenue des Pins · Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2W 2J6 · 450.658.1791 · www.golfpinegrove.ca